

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 septembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix
Troisième session**Lettre datée du 20 août 2008, adressée au Représentant
permanent du Tchad auprès de l'Organisation
des Nations Unies par le Président de la Commission
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 1^{er} juillet 2008, dans laquelle vous indiquez que le Tchad souhaitait participer à la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande formulée dans la lettre susmentionnée n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. Le Tchad est donc invité à participer à toutes les réunions futures de la formation République centrafricaine de la Commission, conformément au paragraphe 7 b) de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président
(*Signé*) Yukio **Takasu**

